



CHAMONIX, le 22 Septembre 2023

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
CC/MPG.



04.50.53.75.18

sg@chamonix.fr

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023 A 18 HEURES,
SALLE DU REZ DE CHAUSSEE DE L'HOTEL DE VILLE**

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

- . Communications du Maire,
- . Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 24 Août 2023.

ADMINISTRATION GENERALE

- . Nominations au sein des commissions et structures partenaires.

GESTION FINANCIERE

- . Homologation des tarifs de la billetterie de la Compagnie du Mont-Blanc - Billetterie hiver 2023/2024 et été 2024,
- . Budget général - Décision modificative n° 4 du budget primitif 2023,
- . Budget Régie Chamonix Parc Auto- Décision modificative n° 3 du budget primitif 2023,
- . Apurement du compte 1069 en vue du passage à la nomenclature M57 - Modification de la délibération en date du 12 juillet 2023,
- . Majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habilitation principale.

RESSOURCES HUMAINES

- . Ajustement du tableau des effectifs.

MARCHES PUBLICS

- . Sensibilisation aux pratiques addictives - Groupement de commandes.

AFFAIRES CULTURELLES

- . Convention 2023 - 2027 - Amis du Vieux Chamonix/Commune de Chamonix-Mont-Blanc / Communauté de Communes Vallée de Chamonix Mont-Blanc.

URBANISME

- . PLU Chamonix : Approbation de la modification n° 10.

AMENAGEMENT

- . Autorisation d'une coupe d'emprise pour l'installation d'un blondin sur parcelle communale,
- . Demande de subvention au CD 74 pour le soutien d'une coupe par câble mât.

GESTION DU DOMAINE

- . Acquisition de parcelles situées dans l'emprise de l'aire de retournement située au bout du Chemin des Rachasses,
- . Information au Conseil Municipal des décisions de non-préemption du 27 juillet 2023 au 12 septembre 2023 inclus,
- . Information au Conseil Municipal des décisions de non préemption fonds de commerce du 27 juillet 2023 jusqu'au 12 septembre 2023 inclus,
- . Information au Conseil Municipal des signatures des baux et conventions.

QUESTIONS ORALES

QUESTIONS DIVERSES

Je vous remercie d'avance de votre présence, et vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur,** l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,


E. FOURNIER.